

Décision

Générale

colonial

Décision n° 3 du 3 janvier 1947 :

n° 3

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 janvier 1947

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1947

Date du numéro
31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent spécialiste radio La Couédic delai compagnie de transmission, détaché au peloton iméharisto de l'Alta, en qualité de chef de poste radio, a droit à l'indemnité de nomadisation pour compter du 13 avril 1946.